L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er NOVEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISS.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Les prix de l'abonnement ont pour une année. Aucune souscription, soit au journal entièrement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'éditeur, à moins qu'avis n'en ait été donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Chaque insertion faite par carré de chaque longueur, pour la première insertion, et pour chaque répétition subséquente, 1 dollar. Tout changement considérable dans la première insertion, 50 cts. Cette page comme une nouvelle insertion, 50 cts. Une page comme une nouvelle insertion, 10 dollars.

ABONNEMENS pour plusieurs mois annoncés. — Les articles de propriétaires connus à longs termes (à demi, $60; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, $80), sont exigés pour toutes insertions faites pour moins de trois mois. Les noms de tous les souscripteurs, ainsi que les noms de tous les marchands faisant le commerce, seront publiés gratis. Les changements d'annonces et autres insertions publiées dans le journal hebdomadaire, ne seront pas publiés dans le journal quotidien, et vice versa, sans un paiement additionnel.

Le privilège de la vente publique aux enchères est limité à un carré chaque fois, et n'est fait que trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui ne seront pas de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'abeille, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons nouvellement à vendre, à louer ou à affermer, esclaves fugitifs, etc., annonces payées ou gratuites, ou autres qui ne sont pas régulièrement et à des prix et doivent être annoncées.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas pour un terme déterminé seront publiées jusqu'à ce qu'elles soient retirées, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature aux emplois publics doivent toujours être payées d'avance. Les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'elle pourront être admises), pourront être soumises au prix ordinaire et d'avance.

CHARLES A. BARRIERE,
IMPORTEUR ET MARCHAND
DE
MARCHANDISES SECHES,
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue de Chartres,
(Nouvelle-Orléans.)
WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81, N. Orléans.
2 nov.

Le onard Sturtevant & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Tôle, Blanc de Plomb, Peinture sèche &c. &c.
No 11, rue de la Vieille-Levée.
9 juin—1an Nouvelle-Orléans

J. F. BERCIER & Co. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Orocers et marchands en général, No. 45 Vieille Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraiches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux. 20 oct

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE, CAFE.
TABAC, CONFITURE.

Harvey & Coolidge.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
De Commission en gros de Farine, et Epiciers,
No. 21, rue Gravier.
19 sept

ASSURANCES MUTUELLES.
LA COMPAGNIE DES ASSURANCES MUTUELLES GENERALES DE NEW-YORK, ayant assuré et pris les risques encourus à ce jour, de la Compagnie d'Assurances mutuelles de Canal, dite cette ville (laquelle est actuellement en liquidation), est prête à assurer contre les risques de feu, de la navigation de rivières et de la mer, aux termes les plus favorables. Le bureau est au même endroit où se tenait celui de la compagnie de l'Océan, rue du Canal No 45.

La compagnie d'Assurances Mutuelles générales, a un fonds capital bien placé, et a remboursé aux personnes qui ont perdu des assurances avec elle, quatre vingt cinq pour cent de toutes les primes faites depuis les trois dernières années, et espère pouvoir faire de même pour les années suivantes, et payer intégralement tous les risques qui pourront être encourus dans le prochain mois de juin. Cette compagnie est entièrement constituée sur le principe mutuel, c'est à dire en ce que ceux qui font des assurances dans cette compagnie, deviennent eux-mêmes assurant pour l'expérience que les opérations à faire pour cet objet, sont des plus avantageuses pour tous ceux qui en veulent, en réalisant dans tout autre genre d'affaires.

Cette compagnie offre l'avantage de payer les pertes aussitôt après, dans New York ou à la Nouvelle Orléans, selon la convenance des personnes.

CHAS BRIGHS, } Agens.
EDW OGDEN, }
Bureau No. 45 rue du Camp

Au Bazar Parisien.
Encoignure Royale et Dumaine.

NORMANDIN prévient le public et ses amis qu'il a reçu par les derniers arrivages, un assortiment de marchandises à très bas prix, savoir:

[illegible] de toutes perfections [illegible] soie noir, [illegible] satin, [illegible] de Naples, écharpes, [illegible] Cantorbery, [illegible] de soie noire, [illegible] fil d'Ecosse, [illegible] de toile, [illegible] de toile, [illegible] de soie, [illegible] de toile, [illegible] de soie, [illegible] de toile, [illegible] de soie